

ENEDIS DIRECTION TERRITORIALE DES
LANDES
MONSIEUR CHRISTOPHE CRES

Cabinet du Maire

Mail : cabinet@dax.fr

N/Réf.: CAB/FG/IP-2018-214365

Dossier suivi par : Yvan SAVARY
Directeur de Cabinet



896 RUE MONGE
BP99
40002 MONT DE MARSAN CEDEX

Dax, le 9 juillet 2018

Monsieur,

Je suis régulièrement interpellée par des usagers dacquois ou grand-dacquois au sujet de l'installation progressive du compteur communicant Linky. Je vous ai écrit à ce sujet le 15 janvier dernier.

Depuis, lors des réunions de quartier, des usagers, locataires, habitants de Dax, sont revenus vers moi pour me faire part une nouvelle fois du non respect de leur choix et du non respect du droit de propriété.

Sans pouvoir attester de toute la véracité des propos relatés (voir en annexe courrier du Collectif Alerte Compteurs Communicants 40), je vous réitère ma demande, à savoir que le déploiement de ce compteur se fasse dans le respect du droit de propriété privée et dans le respect de la volonté des abonnés de bénéficier de ce service.

Je vous saurai gré de respecter et de faire appliquer cette demande.

Sachant pouvoir compter sur votre diligence, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-Aquitaine